

En raison de la crise sanitaire et des décisions gouvernementales, le bureau de l'AFUL n'a pu finalement organiser l'assemblée générale en mars 2020. De ce fait, ce 1^{er} juillet 2021, l'Assemblée Générale de l'AFUL Clos du Midi porte sur les deux années ; 2019 et 2020.

Début de séance : 19h50 après comptage des présents / représentés : 54 sur 86 maisons : 62.8%

Programme de cette double assemblée :

<u>1^{ière} partie : Assemblée Générale pour l'année 2019</u>	<u>2^{ème} partie : Assemblée Générale pour l'année 2020</u>
<ol style="list-style-type: none">1. Rapport d'activité2. Rapport financier3. Vote du quitus financier4. Reconduction du bureau de 2019 pour l'année 2020	<ol style="list-style-type: none">1. Rapport d'activité + rappels2. Rapport financier3. Vote du quitus financier4. Démission et Election des membres du bureau 20215. Questions diverses

Clôture de l'Assemblée Générale 2019 / 2020 par un pot de l'amitié

1^{ière} partie : AG AFUL 2019

Mme LEBRET (Arbousiers) se propose pour être présidente de l'AG 2019

M. MELIZZI (Garrigue) pour être secrétaire de séance.

Ordre du jour de l'AG 2019 :

- ❖ Rapport d'activités
- ❖ Vote pour les comptes de l'année 01.01.2019 / 31.12.2019
- ❖ Vote pour le prévisionnel pour l'année 01.01.2020 / 31.12.2020
- ❖ Vente de la parcelle 443 placette Arbousier - 02.12.2019
- ❖ Remerciements aux membres du conseil syndical 2019 d'avoir continué une année supplémentaire en 2020
- ❖ Photos des améliorations réalisées

Rapport d'activités 2019

- Achat / vente des maisons en copropriété : 4 changements de copropriétaires
- Le bureau s'est réuni 4 fois + échanges par WhatsApp.
- Rencontre « café » avec le maire M. Vigier le 23.11.2019
- Réfection de l'entrée Garrigue afin qu'elle soit compatible avec les trajets d'une ambulance. Entrée 'handicapés'
- Fin des gros travaux toutes placettes (plaques en fonte)
- Charges : 70 euros en travaux et 100 euros en frais de fonctionnement = 170.00 inchangés
- Établissement d'une liste de contacts adresse mails « perso » par placette
- Règlement des charges par virement bancaire online possible
- Vente de la parcelle 443 à deux copropriétaires : 540,00 mis sur le compte de l'AFUL.
- Réaménagement des espaces verts entreprise Thierry Frémont : téléphone : 06.09.66.35.88. Victime de son succès, il est très pris !
- Mise en place par la mairie d'une caméra entrée de la piste cyclable
- Rénovation par la mairie de la voie vers la piste cyclable
- Entrée rue de l'Adour : « coussin » mis en place par la mairie + panneau 30 km/h
- Fleurissement des placettes par les copropriétaires par exemple : entrée Arbousier / Farigoule
- Rénovation des poteaux d'entrée des placettes et tour du square
- Des volontaires pour rafraichir les poteaux ??

Votes comptes 2019 et prévisionnel 2020

Comptes 2019 : vote **POUR** à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour – 0 abstention – 0 contre

Prévisionnel 2020 : vote **POUR** à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour - 0 abstention – 0 contre

Pas de questions diverses - Fin de 1^{ière} partie de l'AG double

2^{ème} partie : AG AFUL 2020

Mme LEBRET (Arbousiers) se propose pour être présidente de l'AG 2020

M. MELIZZI (Garrigue) pour être secrétaire de séance.

Ordre du jour de l'AG 2020 :

- ❖ Rapport d'activité + rappels
- ❖ Rapport financier 2020
- ❖ Vote du quitus financier 2020
- ❖ Démission du bureau 2019 – 2020
- ❖ Présentation / élection des membres du bureau 2021
- ❖ Questions diverses

Rapport d'activités 2020

- Achat / vente des maisons en copropriété : 5 changements de copropriétaires
- Le bureau n'a pas pu se réunir mais a régulièrement échangé par Whats'App à de nombreuses fois.
- Le 3 février : rencontre avec M. Vigier dans son bureau en mairie.
- Vente / achat de terrain avec la mairie en bord de piste cyclable / de 12 à 16 Garrigue : 5 copropriétaires concernés – finalisation en cours
- Projet d'achat de terrain avec la mairie en bord de piste cyclable / de 1 à 7 Sarriette : 4 copropriétaires concernés – en réflexion/en cours
- « Accident » Garrigue : échanges avec les assurances et réparations à venir
- Passage du bureau pour rappeler aux copropriétaires de nettoyer / désherber

Embellissements : merci aux copropriétaires qui embellissent les abords de leur propriété et taillent leurs haies (cahier des charges : les haies sont à la charge de leur propriétaire, **seules celles des parties communes sont taillées par l'entreprise FREMONT**)

Merci aux copropriétaires qui évacuent la neige et empêchent la formation de verglas .

Trois verbes essentiels à la bonne tenue de notre copropriété : (**cahier des charges**)

- Nettoyer
- Désherber
- Rentrer ses containers à poubelle

En cours de réparation = Placette Garrigue : Après quelques "aller et retour" avec l'assurance, Idir a réussi à avoir rdv avec l'expert et les réparations sont acceptées. (une camionnette de livraison est rentrée dans le muret)

Notre super site du Clos du Midi est à la recherche d'une personne pour s'occuper de lui !!

Mme TASSANT-GOT (Arbousiers) se propose de rentrer dans le bureau de l'AFUL comme membre pour s'occuper du site et le rendre fonctionnel.

Sur le site, <https://sites.google.com/site/leclsdumidi/home> vous trouverez :

- Les documents officiels téléchargeables (statuts et cahier des charges de l'AFUL renouvelés en 2019)
- Un plan de la copropriété
- Le nom des membres du bureau de l'AFUL et d'autres sujets

Rappels : arrêtons les incivilités !

- Poubelles, Parkings, Nuisances sonores (cris, aboiements, travaux etc...)
- Horaires à respecter sur les placettes, de jour comme de nuit, en semaine comme en week-end ou jours fériés

Document de rappel dans les boîtes aux lettres : l'élément / les éléments coché/s doit/doivent faire l'objet d'une réflexion de la part du/des copropriétaire/s.

« Nous vous rappelons qu'il est essentiel que nos maisons soient correctement et régulièrement entretenues comme le stipule le cahier des charges, et pour que l'aspect de la résidence ne se dégrade pas.

→ Nous vous remercions donc de planifier les travaux suivants :

- Repeindre / rénover votre porte d'entrée
- Repeindre / rénover votre porte de garage
- Effectuer un ravalement / nettoyer les façades
- Nettoyer / rénover votre toit
- Repeindre / rénover vos volets
- Repeindre vos rebords de fenêtre
- Rénover vos gouttières
- Désherber devant chez vous »

Les évacuations des chaudières à condensation doivent passer par le conduit de votre cheminée et pas sortir par un trou dans la porte du garage !

Des copropriétaires soulignent le fait que leur entreprise leur a dit que de passer l'évacuation par le conduit de cheminée, ne serait pas légal. D'autres disent le contraire. Toujours est-il que l'évacuation des vapeurs d'eau par les sorties de garage n'est franchement pas esthétique.

Rentrez vos containers à poubelles !

Projets éventuels 202...

- Comment rénover le panneau et l'utiliser surtout (entrée Sarriette / Garrigue)
- Un LOGO pour le Clos du Midi ???
- L'arbousier de la Placette Arbousier : les autres placettes peuvent-elles aussi intégrer leur nom dans un élément sur leur placette ?

VOTES

***Comptes 2020 : vote POUR à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour – 0 abstention – 0 contre**

Demande d'info :

- **ANCC** : abonnement à une société de conseils qui a bien aidé lors des réécritures des documents officiels de la copropriété : cahier des charges et statuts de l'AFUL – à voir si on maintient l'affiliation.
- **SNAVEB** : passage annuel d'une société pour les écoulements des eaux – entretien obligatoire.
- **Prévisionnel** : pas de prévisionnel 2021 : le bureau n'a pas pu se réunir et il n'est pas prévu de travaux. Il sera remis avec le compte-rendu de l'AG et la demande de paiement de charges 2021.

*Nouveau Bureau 2021

❖ **Démission du bureau 2019 / 2020**

Remerciements aux membres du bureau qui ne se représentent pas : Véronique GASSELIN – Maurice DELOBEL – Ahmed CHERGUI

Se représentent : Isabelle MALEFANT (Sarriette) – Idir GOUACHI (Garrigue) – Régis MELIZZI (Garrigue)

❖ **Présentation de nouveaux membres entrant au bureau**

Se présentent : Virginie TASSAN-GOT (Arbousiers) - Liliane LEBRET (Arbousiers) – Kamel BENASSOU (Farigoule)

❖ **Vote pour / contre le nouveau bureau**

vote POUR à l'unanimité des présents / représentés : 54 pour – 0 abstention – 0 contre

QUESTIONS DIVERSES (aucune n'est parvenue au bureau)

- Remerciements à Monsieur GUILLAUD qui a rénové de nombreux poteaux et barrières de béton (l'AFUL a remboursé les avances de matériel)
- Voir avec la mairie, s'il est possible d'ajouter un « coussin » dans le sens « sortie du lycée » : le personnel du lycée roule vraiment trop vite, de même les livreurs qui entrent dans les placettes à haute vitesse.
- Farigoule : problème avec la hauteur des trottoirs pas compatibles pour les handicapés. C'est le même problème pour l'entrée Sarriette.
- Rue de l'Adour : un gros trou s'est formé
- Relancer la mairie pour les deux projets de vente : Sarriette (nouveau projet) et Garrigue (ancien projet)
- Demander un devis pour l'installation de bandes rugueuses en entrées des placettes afin de faire ralentir les livreurs (entre autres)
- Demander à l'ANCC le degré de responsabilité du bureau de l'AFUL en cas d'accident corporel avec un véhicule sur une placette.

Lorsque vous écrivez au bureau de l'AFUL par mail à l'adresse : bureau-leclosdumidi-busy@googlegroups.com n'oubliez pas d'indiquer vos noms, adresse électronique et de placette. Le bureau ne peut pas vous répondre directement en l'absence de ces données.

Compte-rendu : Régis MELIZZI

Présidente de l'Assemblée générale : Liliane LEBRET

Présidente de l'AFUL : Isabelle MALEFANT

